

# **POLICE DES ROUTES**

## **Restriction de circulation Commune de La Sarraz (Chemin des Prés-Morés)**

En raison d'importants travaux de réfection de la chaussée et des infrastructures sur le chemin des Prés-Morés à La Sarraz, les tronçons suivants seront mis en sens unique en direction d'Eclépens.

**Tronçon 1 Ch. des Prés-Morés** : depuis l'intersection avec la route de la Paix jusqu'à l'intersection avec le chemin AF situé en face du N° 10 du chemin des Prés-Morés (Otto's).

**Tronçon 2 Ch. des Prés-Morés**

Dès la sortie de la zone industrielle jusqu'à l'entrée d'Eclépens (Château d'en-Haut)

**Dès le lundi 11 février 2019 pour une durée de 3 mois environs**

Des déviations locales seront mises en place par la route des Guébettes - route de la Paix et pour Eclépens par la route cantonale N° 305-B-P Eclépens – La Sarraz.

Les usagers de la route sont priés de se conformer à la signalisation qui sera mise en place à cet effet et de faire preuve de prudence; nous les remercions d'avance de leur compréhension.

**Municipalité de La Sarraz  
Direction générale de la  
mobilité et des routes**

Division - Entretien

**Publication :**

FAO mardi 12 février 2019

**Avis :**

Communes de La Sarraz, Eclépens  
Gendarmerie, CET-Blécherette  
Gendarmerie, Cossonay  
ECA, Pully  
Voyer Région Ouest  
Police, viasuisse  
Urgences – Santé